



Le conseil en prévention et en gestion de crise

V02 du 23/03/2026 durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris **Durée : 2 jours** **Tarifs : public 2400 € net /adhérent 1800 € net (frais de restauration inclus)**

Une crise peut arriver à tout moment au sein de n'importe quelle entreprise. En situation de crise, les dirigeants exécutifs sont très sollicités et exposés. Le temps bascule et l'avenir de l'entreprise peut être compromis ou au moins incertain. Le conseil d'administration joue alors un rôle clé, plus ou moins visible mais réel, pour traiter la crise avec les dirigeants et accompagner la sortie de crise.

Quel rôle exactement peut jouer un administrateur au sein du conseil et des différents comités pour prévenir une crise ; l'anticiper ? Et quand la crise éclate, comment peut-il contribuer efficacement, tout en restant non-exécutif ?

Public concerné

- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat

Format et durée

- En présentiel sur 2 jours (14h)

Prérequis et condition d'accès à la formation

- Avoir fait la formation « les meilleures pratiques de gouvernance » ou niveau équivalent

Objectifs opérationnels / Compétences visées

Le participant sera capable de :

- Acquérir la bonne posture au sein du conseil d'administration en cas de crise : exercer courageusement la mission de contrôle tout en apportant un soutien appuyé à l'équipe opérationnelle qui doit gérer la crise

Objectifs pédagogiques

- Collaborer de manière active aux réunions du conseil d'administration en temps de crise
- Choisir une démarche constructive, construite et responsable
- Participer à détecter les signaux faibles pour prévenir les crises quand tout va bien
- Collaborer de manière pertinente à l'articulation des travaux du conseil et des comités d'audit et de nomination/rémunération en prévention et en gestion de crise

Jour	Séquence	Contenu	Modes pédagogiques
1ère matinée	<ul style="list-style-type: none"> - Quand considère-t-on que l'entreprise est en crise ? - Pourquoi le rôle du conseil d'administration est clé en temps de crise ? Qu'est-ce qui change ? - 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la crise 	Support
1ère après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi le rôle du conseil d'administration est clé en temps de crise ? Qu'est-ce qui change ? - Le risque de déni et le rôle de l'administrateur (non exécutif) - Le conseil d'administration et la gestion de la crise en 3 phases séquentielles - La communication en temps de crise, le rôle du conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice en sous-groupes : cas d'une situation de crise, question : quelles sont les 5 premières actions que vous suggériez que le conseil mène ? 	Jeu de rôle, simulation
2ème matinée	<ul style="list-style-type: none"> - La prévention des crises 	<ul style="list-style-type: none"> - La prévention des crises : le rôle clé du comité d'audit et du comité de nomination/rémunération par rapport à l'émergence des signaux faibles surtout quand tout va bien ! 	Jeu de rôle, simulation
2ème après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience, conséquences et prix d'une crise, leçons pour l'administrateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeu de rôle, simulation 	Jeu de rôle, simulation

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. **Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.**
- En fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Alexandra Courel – alexandra.courel@ifa-asso.com

Délais d'accès

- 11 jours ouvrés

Moyen d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance

Moyens pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

Minimum : 5 personnes

Maximum : 15 personnes

Référents

- **Pédagogique**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

- **Handicap**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 1150€ net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 900€ net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture